

ALGÉRIE TELECOM - SPA
Route nationale n° 5 Cinq maisons Mohammedia 16211- ALGER
au capital social de 115.000.000.000 de DA RC n° 02B18083
NIF N°: 000 216 001 808 337

DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA
Rue Amrouche Mouloud - Bouira
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT, DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES
N° : 08/AT/DOT BOUIRA/2026

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Bouira lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales relatif à la : « **MAITRISE D'ŒUVRE : ETUDE ET SUIVI DE LA REALISATION DU SIEGE DE LA DOT DE BOUIRA** »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux bureaux d'études nationaux, architectes :

- Inscrits au tableau national des architectes, exerçant sous forme libérale, en société civile professionnelle d'architecte (SCPA) composé de deux ou plusieurs architectes agréés et ce conformément aux dispositions des articles 15,16 et 17 du décret législatif 94/07 du 18 mai 1994 relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte ;
- Disposant des bilans des 03 derniers exercices visés comprenant le chiffre d'affaires réalisé pour chaque année ;

Justifiant des capacités techniques et professionnelles suivantes :

1) CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL:

A - Capacités techniques : disposant des moyens humains suivants :

- Un (01) chef de projet (architecte ou ingénieur) ayant une expérience minimale de **trois (03) ans**.
- Un (01) Technicien Supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment ayant une expérience minimale de deux **(02) ans**.

Les moyens humains seront justifiés par des diplômes, attestations d'affiliation à la caisse d'assurance en cours de validité et les certificats ou attestations de travail (**pour déduire le nombre d'années d'expérience**).

Les moyens matériels avec pièces justificatives (carte grise et assurance valides pour le matériel roulant et factures d'achat pour le reste du matériel) visées par un PV d'huissier de justice.

NB :

- Le chef de projet doit être justifié en plus par un autre document (attestation, engagement, lettre, ...etc.) délivré par le gérant du bureau d'étude.
- Les gérants et cogérants peuvent être considérés comme chefs de projet qui seront justifiés par un document (attestation, engagement, lettre, ...etc.)

B - Capacités professionnelles :

Une copie de l'attestation de l'inscription au tableau national des architectes et agrément valide d'exercice pour l'année en cours, délivré par l'ordre des architectes exerçant sous forme libérale, en société civile professionnelle d'architecte (SCPA) composé de deux ou plusieurs architectes agréés.

2) CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :

A - Capacités techniques : disposant des moyens humains suivants :

- Un (01) chef de projet (architecte ou ingénieur) ayant une expérience minimale de **trois (03) ans**.
- Un (01) Technicien Supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment ayant une expérience minimale de deux **(02) ans**.

Les moyens humains seront justifiés par des diplômes, attestations d'affiliation à la caisse d'assurance en cours de validité et les certificats ou attestations de travail (**pour déduire le nombre d'années d'expérience**).

Les moyens matériels avec pièces justificatives (carte grise et assurance valides pour le matériel roulant et factures d'achat pour le reste du matériel) visées par un PV d'huissier de justice.

B - Capacités professionnelles :

Une copie de l'attestation de l'inscription au tableau national des architectes et agrément valide d'exercice pour l'année en cours, délivré par l'ordre des architectes exerçant sous forme libérale, en société civile professionnelle d'architecte (SCPA) composé de deux ou plusieurs architectes agréés.

NB : Chaque membre du groupement doit présenter une copie de l'attestation de l'inscription au tableau national des architectes et agrément valide d'exercice pour l'année en cours.

Les Architectes, les bureaux ou groupements de bureaux d'études nationaux intéressés par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Telecom à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM –EPE/SPA-
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA
ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOUD - BOUIRA**

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence **460 Bouira**, d'un montant de **cinq mille dinars (5000,00 DA)** non-remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte ayant les identifiants (RIB): N° **001004600300000173/02**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant mandaté à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de l'appel à la concurrence, ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** » et « **OFFRE FINANCIERE** »

- **LE DOSSIER ADMINISTRATIF :** comprend l'original du dossier administratif (format papier) plus le dossier en format électronique.
- **L'OFFRE TECHNIQUE :** comprend l'original de l'offre technique (format papier) plus l'offre en format électronique.
- **L'OFFRE FINANCIERE :** comprend l'original de l'offre financière (format papier) plus l'offre en format électronique.

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

Appel d'offres N°08-2026

Maitrise d'œuvre : Etude et suivi de la réalisation du siège de la DOT de Bouira

Adresse : RUE AMROUCHE MOULOUD - BOUIRA

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première date de parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et le site web Algérie Télécom.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des offres ne seront pas prises en considération.

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à **14h00** à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM – EPE/ SPA –
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE BOUIRA
ADRESSE : RUE AMROUCHE MOULOUD - BOUIRA**

Il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise soumissionnaire (le représentant dûment accrédité) est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **cent quatre-vingts (180) jours**, à compter de la date d'ouverture des plis.

